

# État de santé de la batterie



Date du diagnostic : 24/09/2024 à 05:53 UTC

Édition à jour disponible sur  
<https://certificate.get-moba.com/certificates/jc7a8b910107.pdf>



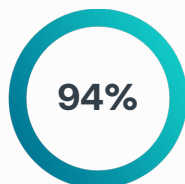
## Citroën ë-C4 50 kWh

VIN : VR7BCZKXCNE020791

Date de mise en circulation : 29/06/2022

Kilométrage : 11 800 km

## État de la batterie



État de Santé (SOH) <sup>(1)</sup>

Capacité utile restante / Capacité utile neuve <sup>(2)</sup>

47 kWh / 50 kWh

<sup>(1)</sup> SOH issu des données fournies par le système de gestion de la batterie du constructeur (BMS). Ce SOH n'est pas testé indépendamment du constructeur.

<sup>(2)</sup> La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

## Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

## Autonomies <sup>(3)</sup>

	☀ Été (25°C)	☁ Hiver (0°C)
📍 Usage urbain	354 - 392 km	265 - 293 km
📍 Usage autoroute	248 - 274 km	215 - 237 km
📍 Usage mixte	312 - 344 km	250 - 276 km

<sup>(3)</sup> Calculé dans des conditions de références. L'autonomie réelle d'un véhicule électrique dépend de votre consommation.